

**Communauté d'Agglomération de Haguenau**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU
2. Objet du marché : Haguenau - Ecole maternelle Marxenhouse - Travaux de modernisation et restructuration de l'école et développement de l'accueil périscolaire : lots 07 - 13 - 14.

Les travaux sont traités en lots séparés :

N°	Intitulé
07	Vêtire extérieure bois – clôture bois
13	Carrelage - chapes
14	Sols collés

3. Mode de passation des marchés : marchés de travaux (à tranche optionnelle pour le lot 07) passés sur procédure adaptée en application de l'article 42.2 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27, 34 et 77 (pour le lot 07)
4. Conditions particulières :
  - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
  - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
  - durée des travaux : 13 mois hors période de préparation de 1 mois,
  - démarrage prévisionnel des travaux pour tous les corps d'état : janvier 2019,
  - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau,
5. Les dossiers de consultation sont à télécharger **obligatoirement** sur le site <http://alsacemarchespublics.eu>.
6. Date limite de remise des offres : **lundi 21 janvier 2019 à 12 heures**
7. Renseignements et justificatifs à produire :

- déclarations prévues aux articles 45 à 49 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 44 et 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
  - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par l'arrêté du 29 mars 2016 pris par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique en application de l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et rappelés par le règlement de la consultation.
8. Critère de sélection des candidatures : La conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités professionnelles, techniques et financières.
9. Critère de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation.
10. Renseignements complémentaires :

*Renseignements administratifs :*

**Mme Joanna MASTIO**  
Direction des Finances et des Achats  
Service de la commande publique  
67500 HAGUENAU  
03.88.90.67.88  
[joanna.mastio@agglo-haguenau.fr](mailto:joanna.mastio@agglo-haguenau.fr)

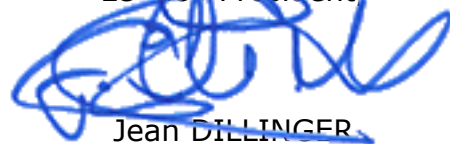
*Renseignements techniques :*

**M. Julien ROUBY** - RHB Architectes  
06.50.86.88.54 ou [agence@rhb-architectes.com](mailto:agence@rhb-architectes.com)  
**M. Julien ROEDER** - OTE Ingénierie  
06.31.61.17.34 ou [Julien.roeder@ote.fr](mailto:Julien.roeder@ote.fr)  
**M. Frédéric WEBER** – E3 Economie  
06.60.77.57.20 ou [e3contact@orange.fr](mailto:e3contact@orange.fr)  
**M. Arnaud STEINMETZ**  
Direction de la Construction et du Patrimoine  
67500 HAGUENAU  
03.88. 90.68.77 ou [arnaud.steinmetz@agglo-haguenau.fr](mailto:arnaud.steinmetz@agglo-haguenau.fr)

11. Date d'envoi de l'avis à la publication. : jeudi 20 décembre 2018.

**Signature  
numérique de Jean  
DILLINGER  
COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DE HAGUENAU**

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER